

CHARTRE DE QUALITÉ DE LA FORMATION EN ÉLAGAGE



- 1** Notre centre de formation dispense un certificat de spécialisation « taille et soins des arbres » selon des critères de qualité établis et reconnus.
- 2** Notre équipe pédagogique est compétente et expérimentée. Ses connaissances sont mises à jour et éprouvées régulièrement.
- 3** Nous assurons un encadrement de nos stagiaires dans de bonnes conditions de sécurité et de pédagogie, tant dans les périodes d'enseignement en centre de formation que dans les périodes de stage en entreprise. Nous nous engageons à la mise en œuvre d'un taux d'encadrement de nos stagiaires optimal.
- 4** Notre centre de formation enseigne des techniques conformes aux exigences réglementaires, respectueuses des règles de l'art et permettant de travailler en sécurité.
- 5** Notre formation est conforme au référentiel du certificat de spécialisation « taille et soins des arbres » établi par l'arrêté du 10 juillet 2000 du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.
- 6** Nos évaluations sont loyales, transparentes et objectives.
- 7** Notre centre de formation bénéficie de l'appui de la profession, représentée par l'Union Nationale des Entrepreneurs du Paysage : l'UNEP, l'Association des Ingénieurs Territoriaux : l'AITF, et l'Association Française des Directeurs de Jardins et d'Espaces Verts Publics : l'AFDJEVP.

Fait à : **Paris**

Le : **27/04/2010**

Le Centre de Formation CFPPA d'Angers Le Fresne
représenté par Françoise BAUVINEAU
en sa qualité de Directeur

Délivrée par la Commission de Suivi
représentée par Benoît CLAUDE
en sa qualité de Président

Ces engagements sont vérifiés par les représentants de la profession de la Commission de suivi :

Avec le partenariat de :

